

Groupe de travail 3 : Contrôle de l'UE et questions sanitaires, règles en matière de protection des consommateurs

Projet d'ordre du jour

Mardi 20 Septembre 2022 (09h00 – 12h30 CEST)

NH Bruxelles UE Berlaymont

Interprétation en EN, ES, FR

08h00 *Petit-déjeuner de bienvenue*

09h00 Mot de bienvenue de la présidence, Benoît Thomassen

09h05 Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière réunion (23.05.22)

09h10 Points d'action

- État d'avancement des points d'action de la dernière réunion - informations

09h15 Biodiversité dans les zones au-delà de la juridiction nationale (BBNJ)

- Mise à jour sur la cinquième session de la Conférence intergouvernementale (15-26 août 2022)
- Échange de vues et voie à suivre

09h45 Règle de catégorie d'empreinte environnementale (PEFCR) pour les produits de la pêche marine

- Présentation de l'écolabel « Pescaenverde » par Amaya Ordoñez Iglesias, Consultante, Inxenia
- Échange de vues sur les travaux futurs du groupe de discussion sur le PEFCR pour les produits de la pêche marine
- Voie à suivre

11h00 *Pause*

11h15 Initiative pour un système alimentaire durable

- Échange de vues sur les développements récents de l'initiative
- Voie à suivre

11h50 Responsabiliser le consommateur pour la transition verte

- Échange de vues sur les développements récents de l'initiative
- Voie à suivre

12h20 Autres



12h25 Résumé des mesures à prendre

12h30 Fin de la réunion

Buffet - Déjeuner

DRAFT



Version annotée

Type	Sujet	Contexte	Objectif	Documents
Décision	BBNJ	L'ONU s'est engagée à élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la biodiversité marine dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale (BBNJ). La Coalition pour des produits de la mer durable (Sustainable Seafood Coalition) et l'Alliance Mondiale pour le Thon (Global Tuna Alliance) ont signé une position commune sur le sujet. ClientEarth a présenté la position commune lors de la réunion du Comité exécutif du 7 juillet. Il a été convenu, à titre de mesures à prendre, qu'un point de l'ordre du jour serait inscrit au GT3.	Mise à jour sur la dernière session de la Conférence intergouvernementale. Décision sur la voie à suivre (p. ex., rédaction d'avis, suivi de l'évolution de la situation, aucune).	<ul style="list-style-type: none"> - Déclaration commune - Conférence intergouvernementale sur bbNJ
Information	PEFCR	En 2020, la DG ENV a lancé une initiative politique sur une éventuelle proposition législative visant à étayer les allégations écologiques. Les règles relatives aux catégories environnementales de produits (PEFCR) sont en cours d'élaboration par des experts externes, y compris pour les produits de la pêche marine non transformés, sous l'égide d'un secrétariat technique. La première consultation ouverte a eu lieu du 2 août au 4 octobre 2021. Une deuxième consultation publique ouverte était prévue pour février/mars 2022, mais a été retardée. Le GT3 a créé un groupe de discussion chargé d'analyser les projets de documents avant la deuxième consultation publique ouverte. Lors de la réunion de mars 2022, la proposition d'avis du groupe de discussion a été présentée. Le GT3 a accepté de donner des avis sur les messages politiques. À la suite de la fourniture des données par EAPO, une réunion supplémentaire entre le groupe de discussion et le	Présentation de l'écolabel « Pescaenverde » comme exemple d'écolabel utilisant la méthode PEF. Échange de vues sur les travaux futurs du groupe de discussion sur le PEFCR pour les produits de la pêche marine.	<ul style="list-style-type: none"> - Pescaenverde - Page Mieux légiférer - Première consultation ouverte - Mandat de FG - Avis (politique) - Réponse COM

		secrétariat technique aura lieu. Après la réunion, un projet de conseil sur les aspects techniques sera préparé. L'Université de Saint-Jacques-de-Compostelle, en collaboration avec le cabinet de conseil Inxenia, a lancé un écolabel basé sur la méthode PEF.		
Information	Cadre des systèmes alimentaires durables	Dans le cadre de la stratégie F2F (De la Ferme à la Table), la Commission a annoncé l'adoption d'une loi-cadre horizontale visant à accélérer et à faciliter la transition vers un système alimentaire durable. La période de retour d'information sur la feuille de route s'est déroulée du 28 septembre 2021 au 26 octobre 2021. La période de rétroaction de la consultation publique s'est déroulée du 28 avril au 21 juillet 2022. L'adoption de la proposition législative est prévue pour le T4 2023. Dans le cadre du programme de travail de l'année 6, le MAC s'est engagé à produire des conseils. Le 15 février 2022, le MAC a adopté des conseils sur le sujet. À la suite d'un questionnaire préparé par le Secrétariat, inspiré de la consultation publique, une consultation écrite en vue de l'adoption d'un nouveau projet d'avis a eu lieu du 19 juillet au 3 août 2022.	Échange de vues sur les développements récents de l'initiative, y compris sur les actions futures potentielles.	- Page Mieux légiférer - Avis MAC
Information	Responsabiliser le consommateur pour la transition verte	La DG JUST a lancé une initiative en matière de politique des consommateurs pour renforcer le rôle des consommateurs dans la transition verte. L'initiative établira potentiellement des exigences minimales pour les logos et les étiquettes de durabilité. L'initiative vise à lutter contre la prolifération des logos, labels, marques de confiance, marques de qualité, revendications, etc. de durabilité signalant des vertus économiques, sociales et environnementales et des informations en ligne. En vertu des conseils précédents, le MAC a recommandé l'exploration d'exigences minimales	Échange de vues sur les développements récents de l'initiative, y compris les actions futures potentielles.	- Page Mieux légiférer - Avis MAC (j)

		<p>pour les allégations volontaires de durabilité et les systèmes de certification. Lors de la réunion de septembre 2021, les membres ont convenu d'attendre les développements de l'initiative. Le 30 mars 2022, la Commission a adopté une proposition de directive. À la suite d'un questionnaire préparé par le Secrétariat, une consultation écrite en vue de l'adoption d'un projet d'avis a eu lieu du 27 juillet au 11 août 2022.</p>		
--	--	---	--	--

DRAFT